
Adresse de la société populaire de Caunes, district de Carcassonne [Aude], lors de la séance du 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Caunes, district de Carcassonne [Aude], lors de la séance du 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 236-237;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16941_t1_0236_0000_4

Fichier pdf généré le 07/10/2019

linges et ornemens des églises de ce district, qui avoient été estimés 11 352 L, ont été vendus 23 558 L, indépendamment des linges destinés aux hôpitaux, dont l'estimation se porte à 3 176 L 5 sols.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (11).

10

La société populaire de Caunes, district de Carcassonne [Aude], félicite la Convention sur son énergie; elle jure obéissance à ses décrets: elle annonce qu'elle a effacé les signes féodaux, et converti ses cloches en canons; elle a fait don à la patrie de 1 280 L, données à titre de secours à seize défenseurs de la liberté, 440 L 10 sols remis au département pour achat de capotes, 1 640 L 10 sols distribués aux braves défenseurs; un cavalier monté, armé et équipé, 72 chemises, 42 livres de charpie, 6 draps de lit, 6 chemises, 96 paires de souliers et 29 paires de bas, lesquels objets ont été envoyés aux armées; plus, 1 665 L 16 sols 6 deniers, pour concourir à la construction d'un vaisseau; plus, 1 118 livres de vieux linges envoyées au district; plus enfin, 767 livres de salpêtre aussi envoyées au district. Cette société termine ainsi: Voilà le produit des dons que nous avons fait à la patrie. En a-t-elle besoin de nouveaux? parlez; nos biens, nos vies sont à elle.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[La société populaire régénérée de Caunes à la Convention nationale, le 16 fructidor an II] (13)

Liberté Egalité ou la Mort

Citoyens représentans,

Cette société, toujours animée des vrais principes de la révolution, ne cesse d'admirer votre courage et votre énergie, avec laquelle vous avez déjoué l'horrible complot que l'infâme Robespierre et ses complices tramaient sourdement contre la liberté. Qu'aucun des scélérats qui ont trempé dans cette affreuse conspiration n'échappe au glaive de la justice nationale trop long-tems outragée.

Il est tems que le sol de la République ne soit plus infecté de ces hommes vils et corrompus, qui sous un voile faux de patriotisme ne cherchoient qu'à faire couler le sang des vrais amis de la Patrie pour nous redonner un tyran.

Dignes représentans d'un peuple libre, vous jouissez de notre entière confiance que vous méritez à tous égards. Nous demandons que vous restiez à votre poste pour achever le grand ouvrage de la Révolution et jusqu'à l'entière destruction des tyrans.

Nous avons juré une entière obéissance à vos décrets, aucun de nous ne sera point parjure, vous avez ordonné d'effacer à jamais les signes de féodalité et de convertir nos cloches en canons pour terrasser les satellites des despotes coalisés, eh bien! tout a disparu dans cette commune.

Tous les titres des cy-devants seigneurs ont été la proie des flammes,

Les cloches, argenterie, ornemens des cy-devants églises, marques de fanatisme et autres objets dans ce genre ont été remis à sa destination pour le bien de la chose publique,

Le besoin de la Patrie cest fait entendre dans cette commune peu fortunée, la majeure partie des citoyens et citoyennes n'a pas été sourde à sa voix. Chacun proportionnellement à ses facultés a fait des dons qui ont été déposés sur l'hôtel de la Patrie, et du produit d'iceux:

1- Au commencement de la Révolution 16 volontaires furent de suite armés et équipés pour sa défense auxquels il fut remis à titre de secours provisoire 1 280 L.

2- 440 L 10 sols furent remis au département pour l'achat des capotes qui leur étaient nécessaires pour se garantir des rigueurs de l'hiver.

3- 1 640 L 10 sols ont été distribués aux parents de ses braves défenseurs.

4- Lorsque la trahison favorisa les vils esclaves du tyran d'Espagne à s'emparer des places fortes qui sont aux environs de Perpignan, au premier coup de tocsin 57 jeunes volontaires volèrent au combat pour les empêcher de souiller plus long-tems la terre sainte de la Liberté.

5- Un cavalier bon républicain a été monté, armé, équipé et envoyé à l'armée des Pyrénées Orientales pour la défense de la patrie, auquel a été donné 105 L à titre d'encouragement pour mieux combattre les satellites des despotes coalisés.

6- Aussitôt que le besoin de nos frères d'armes nous fut connu les objets suivans leur furent envoyés, savoir 72 chemises neuves, 42 livres de charpie, 6 draps de lit, 6 chemises vieilles, 96 paires de souliers et 29 paires de bas.

7- 1 665 L 16 sols 6 deniers ont été versés entre les mains du président de la société populaire de Carcassonne pour contribuer à la construction d'un vaisseau de ligne.

8- Dès que nous eûmes connoissance que la rareté du vieux linge entravoit la fabrication du papier si utile à la République, de suite 1 118 livres furent remises gratuitement au district.

9- Aussitôt que nous avons été instruits que la République avoit un besoin urgent de salpêtre pour précipiter la foudre sur ses ennemis, notre unique empressement a été d'organiser un atelier de salpêtre, qui nous en a produit dans ces

(11) P.-V., XLVI, 236. Bull., 16 vend. (suppl.).

(12) P.-V., XLVI, 236. Bull., 17 vend. (suppl.).

(13) C 321, pl. 1340, p. 22.

moments 767 livres qui ont été remises au district, sans à le comprendre, une pareille quantité sont là. Remise y sera incessamment effectuée.

Voilà citoyens représentants le produit des dons que les bons citoyens de cette commune se sont empressés de faire pour le salut de la Patrie.

Aura-t-elle besoin que nous fassions de nouvelles offrandes et parlez! Il en est tems, tous nos biens et nos corps sont à elle.

Vive la Convention nationale, les comités de Salut public et de Sûreté générale.

Les membres composant le bureau
GRIMEZ, président,
D'HOMS, TRALBERT, secrétaires.

11

La section de la Réunion, de la commune de Paris, adresse, par l'organe de son président, à la Convention nationale, des exemplaires d'une circulaire en réponse aux félicitations que les citoyens de cette section ont reçues, relativement aux journées des 9 et 10 thermidor. Cette circulaire contient l'expression du plus entier dévouement à la représentation nationale et à la cause sacrée de la liberté et de l'égalité (14).

[*Le président de la section de la Réunion au président de la Convention, s. d.*] (15)

Citoyen président,

Veuille agréer des exemplaires de la circulaire que l'assemblée général de la section de la Réunion m'a chargé, pour répondre à cels que nous avons reçu des différents départemens, acceptant ma demande, tu remplira mon âme de la plus pur satisfaction, agréer l'estime fraternel, de ton concitoyen.

POUPARE.

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ OU LA MORT
SECTION DE LA REUNION

A nos Frères composant.....

L'assemblée générale a reçu avec reconnaissance, l'estime fraternelle que vous lui portez relativement à la journée du 9 thermidor.

Par son arrêté du 5 fructidor, elle me charge de répondre :

FRÈRES ET AMIS,

Comme vous, occupés du bien général de la République française, une et indivisible;

lorsque nous avons connu la scélératesse des ennemis du bien public, nous n'avons pas hésité de faire, à la Convention nationale, un rempart de nos corps : nos Représentans ont délibéré dans le silence, et ont écrasé les scélérats qui vouloient détruire notre constitution, et s'opposer à l'affermissement de notre bonheur.

La Représentation nationale a souffert quelques instans d'efforts tyranniques, enfantés à l'ombre du crime; mais le génie de la liberté a déjoué les complots liberticides des audacieux qui vouloient renverser notre liberté.

Comptez sur notre zèle à conserver le dépôt précieux que vous nous avez confié; veiller à sa sûreté et à la tranquillité de l'auguste Sénat placé au milieu de nous, sera toujours l'objet de nos soins : jamais les vrais patriotes n'ont dévié de ce principe.

Contens de notre sort, fidèles à nos sermens, le bien général sera toujours le tipe régulateur de notre conduite. *Vive la République! vive la Convention! vive la liberté!*

POUPARE, PREJOT.

12

L'agent national près le district de Mont-Salins, département du Mont-Blanc, envoie le tableau des biens nationaux vendus dans ce district, les 29 thermidor et 25 fructidor, duquel il résulte que des biens estimés 63 131 L., ont été vendus 211 985 L.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (16).

13

La Convention nationale renvoie à ses comités de Sûreté générale, de Salut public et de Législation, une pétition de la société populaire de Crest, département de la Drôme, qui se plaint que les aristocrates lèvent la tête, et demande l'ostracisme contre tous ceux qui seront entachés d'aristocratie (17).

14

La société populaire de Cogolin, département du Var, félicite la Convention nationale sur ses travaux, sur la destruction du tyran Robespierre et de ses complices, et l'invite à rester à son poste. Elle a fourni trois quintaux de salpêtre, donné 10 paires

(14) P.-V., XLVI, 237. Bull., 27 vend. (suppl.); J. Fr., n° 740; J. Univ., n° 1775.

(15) C 321, pl. 1350, p. 28.

(16) P.-V., XLVI, 237. Bull., 16 vend. (suppl.).

(17) P.-V., XLVI, 237.